ARCHITECTES

Marchés publics de maîtrise d'œuvre

La commande publique obéit à des règles propres de sélection, de rémunération et d'exécution. Ces deux jours couvrent l'ensemble du parcours, de la candidature au règlement du solde.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
14 h · 2 jours	**Présentiel ou distanciel**	**Sur devis**	**Inscription après entretien de cadrage ; dates fixées d'un commun accord.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Architectes inscrits, associés, chefs de projet et

PRÉREQUIS
Aucun. projets, aux typologies et aux situations rencontrées par les participants.

EFFECTIF
Individuel ou 2 à 10

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Identifier les procédures de passation applicables à la maîtrise d'œuvre.
- Construire une candidature et une offre compétitives.
- Maîtriser le contenu du contrat et les éléments de mission.
- Gérer la rémunération, le coût prévisionnel et l'engagement associé.
- Traiter l'exécution, les modifications et le règlement du marché.

03 Programme détaillé

M1 Cadre et procédures · 2 h 30

- Les règles du jeu.
- Acheteurs publics, seuils et procédures applicables.
- Concours de maîtrise d'œuvre et autres procédures.
- Publicité, candidatures et critères de sélection.
- Atelier : Analyser un avis de marché et décider d'y répondre.

M2 Candidater · 2 h 30

- Passer la première sélection.
- Dossier de candidature : références, capacités, équipe.
- Constitution du groupement et répartition des rôles.
- Erreurs éliminatoires les plus fréquentes.
- Atelier : Construire un dossier de candidature pour un projet public.

M3 Offre et négociation · 2 h 30

- Convaincre sur le fond et sur le prix.
- Note méthodologique et réponse aux critères.
- Construction du prix et cohérence avec les moyens annoncés.
- Négociation et audition.
- Atelier : Rédiger la trame d'une note méthodologique.

M4 Le contrat de maîtrise d'œuvre · 2 h 30
- Ce que l'on signe.
- Éléments de mission et missions complémentaires.
- Coût prévisionnel, engagement et tolérance.
- Délais, pénalités et obligations de l'équipe.
- Atelier : Analyser un contrat public et identifier les points de vigilance.

M5 Exécution · 2 h 00
- La vie du marché.
- Ordres de service, modifications et avenants.
- Évolution du programme et incidences sur la rémunération.
- Suivi financier et acomptes.
- Atelier : Traiter une évolution de programme en cours d'étude.

M6 Règlement et différends · 2 h 00
- Jusqu'au solde.
- Décompte, solde et réclamations.
- Résiliation et indemnisation.
- Règlement amiable des différends et contentieux.
- Atelier : Construire une réclamation motivée sur un marché public.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou distanciel

LIEU / FORMAT
Formation individuelle ou groupe de 2 à 10 participants, en intra-entreprise ou en inter-entreprises.

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports courts, ateliers et mises en situation.
• Travail sur les dossiers et situations réels des participants.
• Fiches-outils, modèles et plan d'action.
• Animation par un formateur expert du domaine.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• Analyse du besoin et recueil des attentes.
• Évaluation continue pendant les ateliers.
• Évaluation des acquis en fin de formation.
• Émargement, satisfaction, bilan et attestation individuelle.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation individuelle de fin de formation. Cette action relève de la formation structurée et donne lieu à une attestation nominative pouvant être déclarée dans l'espace personnel de l'architecte.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription après entretien de cadrage ; dates fixées d'un commun accord.

DÉLAI D'ACCÈS
Inscription après entretien de cadrage ; dates fixées d'un commun accord.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Tarif	Individuel ou 2 à 10	**Sur devis**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Besoins spécifiques étudiés en amont avec notre référent handicap.

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr